# Aster d'Anticosti

Photo : © Atlantic Canada Conservation Data Centre

**Nom scientifique**
*Symphyotrichum anticostense*

**Taxon**
Plantes vasculaires

**Statut du COSEPAC**
Préoccupante

**Aire de répartition canadienne**
Québec, Nouveau-Brunswick

## Justification de la désignation

Cette plante clonale est limitée aux rives calcaires de plus grandes rivières (et occasionnellement de lacs) dans l'Est du Québec et au Nouveau-Brunswick. Au moins 95 % de sa petite aire de répartition mondiale se trouve au Canada. Les espèces envahissantes menacent la qualité de l'habitat et il y a certaines indications qu'une hybridation localisée et le broutage par les cerfs peuvent affecter de façon minimale la persistance de la population à des échelles locales. Depuis la dernière évaluation en 2000 où l'espèce a été évaluée comme étant « menacée », des recherches exhaustives ont mené à la documentation de plusieurs nouvelles sous-populations. Les sous-populations semblent être stables.

## Description et importance de l'espèce sauvage

L'aster d'Anticosti est une herbacée de 10 à 75 cm de hauteur qui s'étend au moyen de longs rhizomes pour former des colonies clonales peu denses. Ses étroites feuilles allongées et rigides sont quelque peu coriaces, souvent arquées, et ont des marges entières ou très finement dentées. Ses fleurs forment des capitules portés sur de longs pédoncules et composés de fleurs tubulaires jaunes et de fleurs ligulées (semblables à des pétales) violettes. L'aster d'Anticosti est une espèce apparue à l'Holocène (il y a moins de 11 700 ans) par hybridation entre l'aster de Nouvelle-Belgique et l'aster boréal. Son identification fondée seulement sur sa morphologie n'est pas entièrement fiable, particulièrement au Nouveau-Brunswick, principalement en raison de sa ressemblance aux formes à feuilles étroites de l'aster de Nouvelle-Belgique. Il présente un intérêt à titre de rare espèce d'origine postglaciaire endémique à la région qui pousse en association avec de nombreuses autres espèces végétales dont la conservation est préoccupante au sein de communautés de rives fluviales calcaires importantes à l'échelle régionale.

## Répartition

L'aster d'Anticosti est une espèce rare endémique au nord-est de l'Amérique du Nord qui est présente dans trois régions distinctes : 1) l'île d'Anticosti, au Québec, 2) la région du lac Saint-Jean, au Québec, et 3) la région englobant les parties sud et est de la péninsule gaspésienne, le nord-est du Nouveau-Brunswick (réseaux hydrographiques de la rivière Restigouche et du fleuve Saint-Jean) et le nord-est du Maine (rivière Aroostook, un affluent du fleuve Saint-Jean). Chacune de ces régions pourrait correspondre à une origine hybride indépendante de l'espèce, mais les données sur leur caractère génétiquement distinct sont actuellement insuffisantes pour justifier qu'on les considère comme des unités désignables distinctes.

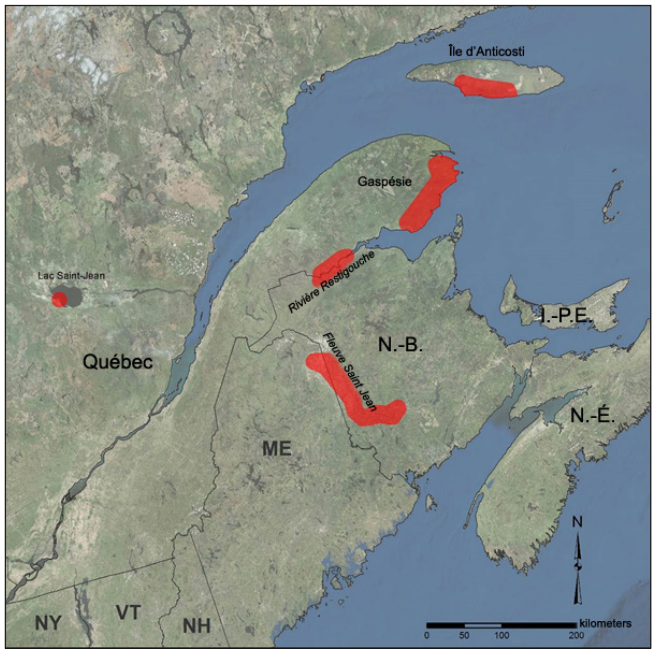


Aire de répartition mondiale de l'aster d'Anticosti (source de l'image aérienne : Esri World Imagery Basemap).

## Habitat

L'aster d'Anticosti pousse dans la zone annuellement inondée de grandes rivières, et parfois sur des rives semblables de grands lacs. Il est étroitement associé à un sol calcaire sur un substrat rocheux sédimentaire. Il occupe le plus souvent de larges bandes peu inclinées de grève (galets, gravier ou sable) ou de roche-mère à végétation éparse ou absente, entre les lignes de hautes et de basses eaux. À un site, l'aster d'Anticosti a largement colonisé les emprises de route et de voie ferrée au bord d'une rivière, ce qui montre sa capacité à profiter d'habitats perturbés.

## Biologie

L'aster d'Anticosti est une espèce vivace coloniale qui se propage par voie végétative au moyen de rhizomes. Ainsi, les individus génétiquement distincts peuvent sans doute persister de nombreuses années. On ignore toutefois la durée de vie des tiges ou segments de rhizomes individuels. L'espèce est probablement pollinisée par des insectes. Elle fleurit de la fin de juillet à la fin de septembre et disperse ses semences de la mi-août à la fin de l'automne. Le transport par l'eau est vraisemblablement son plus important mode de dispersion. Ses individus peuvent fleurir dès la première année, mais, sur le terrain, il lui faut sans doute plus de temps pour atteindre sa maturité sexuelle.

## Taille et tendances des populations

On estime que la population totale d'asters d'Anticosti au Canada se situe quelque part entre 410 000 et 1 063 000 tiges réparties dans 18 sous-populations pour lesquelles l'identification de l'espèce est jugée fiable (1 au lac Saint-Jean, 7 sur l'île d'Anticosti et 10 dans la région de la Gaspésie et de l'ouest du Nouveau-Brunswick). Les sous-populations de cette dernière région représentent au moins 95 % de la population mondiale connue de l'espèce. La rivière Restigouche (N.-B. et Québec) abrite la plus grande occurrence connue (centaines de milliers de tiges) qui s'étend sur un tronçon d'environ 80 km de la rivière. Ailleurs, les sous-populations les plus grandes sont celles de la Grande Rivière et des rivières Bonaventure et Petit Pabos, en Gaspésie (>68 000, >20 000 et >5 000 tiges, respectivement). Toutes les autres sous-populations sont estimées à quelques milliers de tiges ou moins. On ne croit pas que les sous-populations aient connu de changement important depuis la dernière évaluation de la situation de l'espèce en 2000.

## Menaces et facteurs limitatifs

La construction de grands barrages dans le réseau hydrographique du fleuve Saint-Jean (N.-B.) et au lac Saint-Jean (QC) a causé une perte historique considérable d'habitat potentiel. La concurrence d'espèces végétales exotiques envahissantes, particulièrement l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*), constitue une menace importante pour les sous-populations du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Ces plantes nuisent peut-être dans une moindre mesure à d'autres sous-populations, et cette menace augmentera probablement en gravité et en étendue. Sur l'île d'Anticosti, le broutage par le cerf de Virginie introduit et surabondant semble avoir un effet négatif considérable. L'hybridation constante avec l'aster de Nouvelle-Belgique pourrait causer la perte localisée d'intégrité génétique de l'espèce chez les sous-populations du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie. Les activités sur les plages liées

au développement résidentiel et à la villégiature à proximité constituent une menace modérée pour la population isolée du lac St-Jean. Les autres menaces possibles semblent très mineures. La spécificité de l'habitat constitue un important facteur limitatif pour l'aster d'Anticosti, car l'habitat qui lui est propice ne représente qu'une très petite partie du paysage dans son aire de répartition.

## Protection, statuts et classements

L'aster d'Anticosti est inscrit comme espèce menacée à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral. Au Nouveau-Brunswick, il est désigné espèce en voie de disparition et protégé par la *Loi sur les espèces en péril* de la province. Au Québec, il est désigné espèce menacée et protégé par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Il est désigné vulnérable (G3) à l'échelle mondiale et a les cotes nationales N3 (vulnérable) au Canada et N1 (gravement en péril) aux États-Unis et les cotes infranationales S3 (vulnérable) au Québec, S2S3 (en péril à vulnérable) au Nouveau-Brunswick et S1 (gravement en péril) au Maine.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'aster d'Anticosti (*Symphyotrichum anticostense*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiv + 60 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'addresse suivante : www.sararegistry.gc.ca.

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF
ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.